

*Line*Bourse

**Les professionnels de la finance  
et l'actionnariat individuel en  
France**

**Mars 2003**



# Méthodologie

---

- Enquête réalisée pour le compte de LineBourse.
- Enquête téléphonique réalisée du 4 au 14 février 2003.
- Ont été interrogés 60 professionnels de la finance en France de manière aléatoire à partir d'un fichier représentatif.
  - 30 gérants
  - 30 analystes
- Durée moyenne d'administration du questionnaire : 6 minutes.

# Synthèse

---

Depuis deux ans que l'étude est réalisée, nous pouvons constater que pour les professionnels, les actionnaires individuels sont véritablement membres du paysage boursier français. Les professionnels souhaitent le développement de ce type d'actionnariat. Ainsi, 65 % d'entre eux ne sont pas surpris par la hausse du nombre d'actionnaires individuels, qui est passé de 6 millions en 2001 à environ 7 millions en 2002 et cela malgré la baisse des marchés.

Pour la plupart ils considèrent que cette hausse est le fruit du développement d'une culture boursière chez les Français.

Pour 63 % d'entre eux, le poids que peut représenter l'actionnariat individuel dans le paysage boursier français est un élément important voire très important. Ainsi, ils sont 88 % à souhaiter que l'actionnariat individuel se développe en France.

Les actionnaires individuels, en cette période difficile, sont pour les professionnels un élément de stabilité du capital des entreprises.

Les gérants attachent plus d'importance que les analystes aux actionnaires individuels.

# Synthèse

---

67 % des professionnels font une distinction entre l'actionnariat salarié et l'actionnariat individuel. Cette distinction est très sensible chez les analystes, celle-ci a tendance à s'estomper auprès des professionnels. Par ailleurs, ils sont plus de 86 % à déclarer qu'il s'agit d'une bonne initiative car cela permet d'intéresser les salariés au développement de l'entreprise.

Nous pouvons noter que le concept « actionnaires/clients » a moins les faveurs des professionnels qu'en 2002. Ce qui n'est pas le cas du concept « actionnaires salariés ».

Les professionnels de la finance sont toujours autant friands d'informations sur l'opinion que peuvent avoir les actionnaires individuels des entreprises qu'ils suivent plus particulièrement. Nous notons peu de différence sur ce point d'une année sur l'autre.

# **Le poids et le développement de l'actionnariat individuel en France**

# Les facteurs de hausse de l'actionnariat individuel ces dernières années

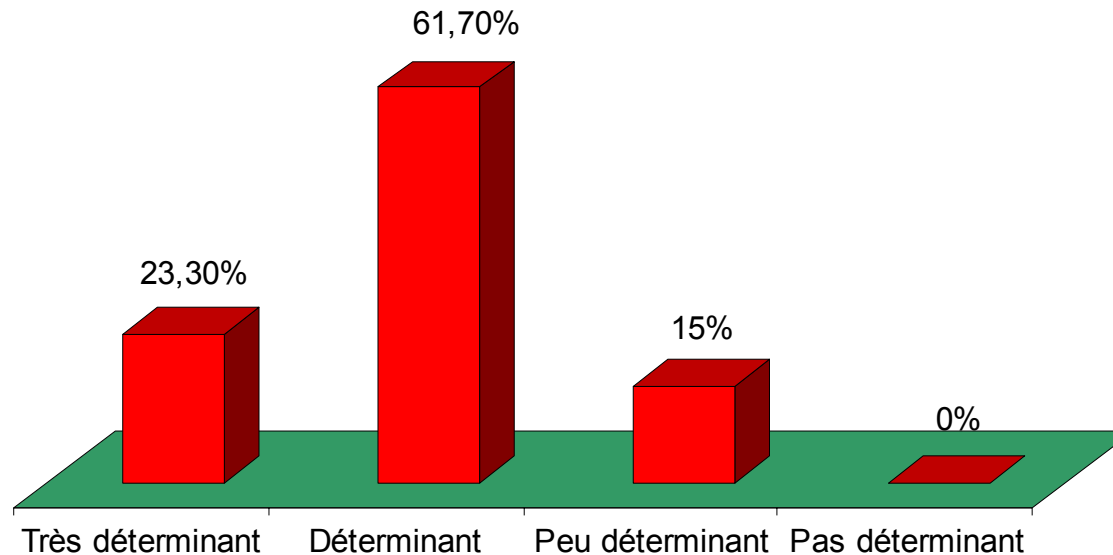
A quels facteurs attribuez-vous la hausse de l'actionnariat en France ces dernières années?



Sur une échelle de 1 à 4, 4 représente le facteur le plus important pour les professionnels. Ainsi, c'est le «développement de la culture boursière» (3,04/4) et «la constitution d'un patrimoine» (3,02/4) qui expliqueraient le mieux la hausse de l'actionnariat individuel ces dernières années, le «développement de l'actionnariat salarié» n'étant pas jugé comme un facteur déterminant (1,77/4).

# La composition du capital, un élément déterminant ?

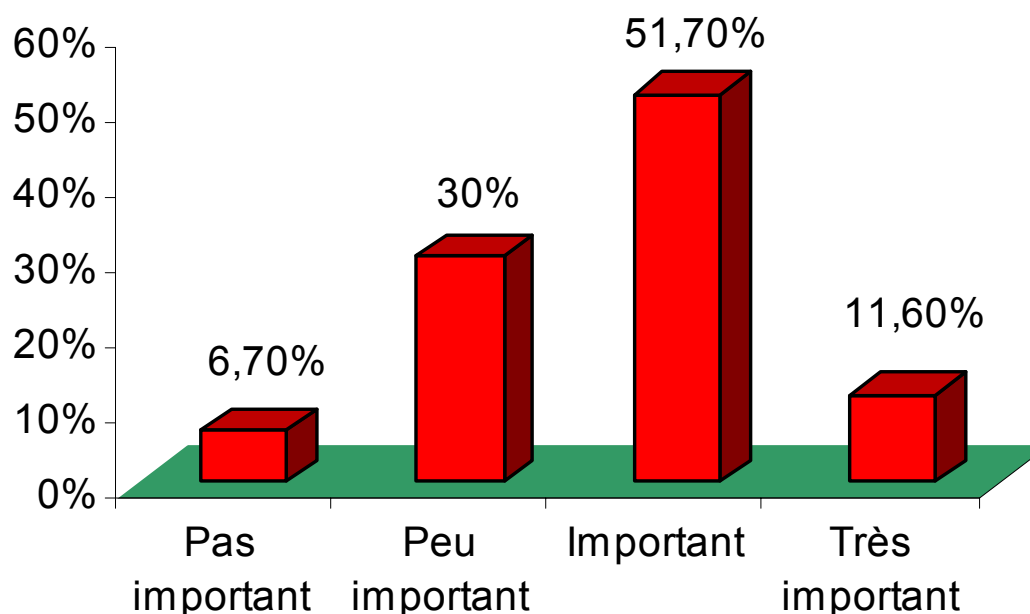
---



Tant du point de vue des analystes que des gérants, la composition du capital est un élément « déterminant » à 85%. 26,6% des analystes pensent même qu'il est « très déterminant ». Enfin, aucun ne juge cet élément non déterminant, ce qui révèle l'importance qu'il détient unanimement chez les professionnels.

# Poids des actionnaires individuels dans le paysage boursier

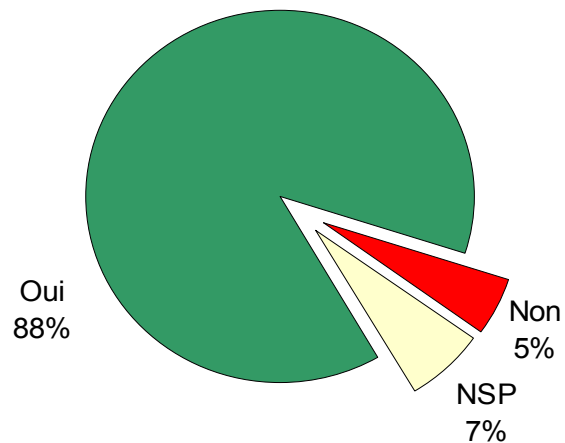
Selon vous, le poids que peut représenter l'actionnariat individuel dans le paysage boursier français est un élément :



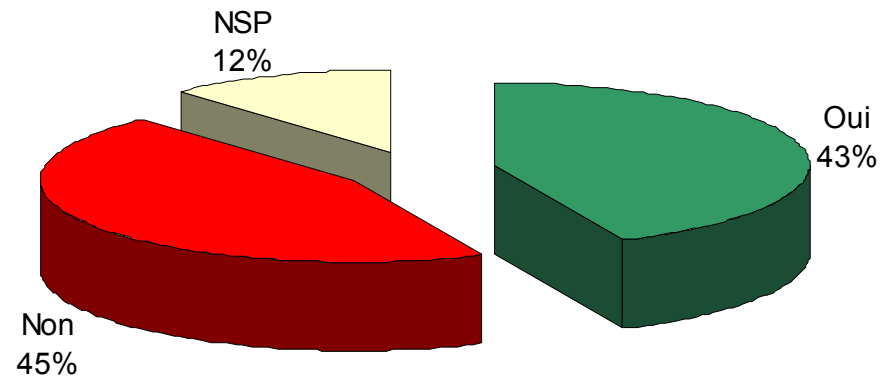
Par rapport à 2002, le nombre de professionnels qui considèrent le poids des actionnaires individuels dans le paysage boursier français comme « pas important » a diminué de 50 %. Les actionnaires individuels sont de véritables acteurs sur le marché pour les professionnels.

# Faut-il développer l'actionnariat individuel sur la Place de Paris et est-il un élément de son dynamisme ?

Faut-il développer l'actionnariat individuel?



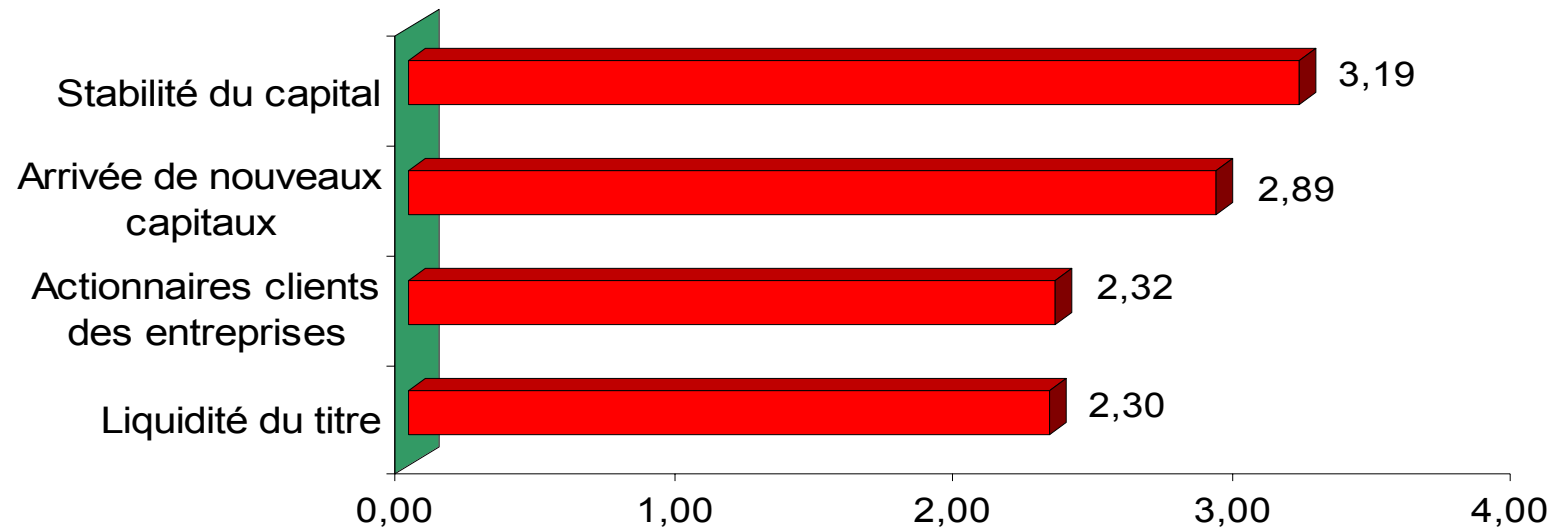
Est-ce un élément du dynamisme?



Une large majorité (88%) composée autant de gérants que d'analystes suggère de développer le poids de l'actionnariat individuel sur la Place de Paris. Cependant, les avis divergent actuellement sur le rôle du dynamisme de l'actionnariat individuel sur la Place de Paris. 12% préfèrent ne pas se prononcer, tandis que 45% pensent qu'aujourd'hui l'actionnariat individuel n'est pas un élément de dynamisme.

# Les avantages à la présence d'actionnaires individuels dans le capital des entreprises

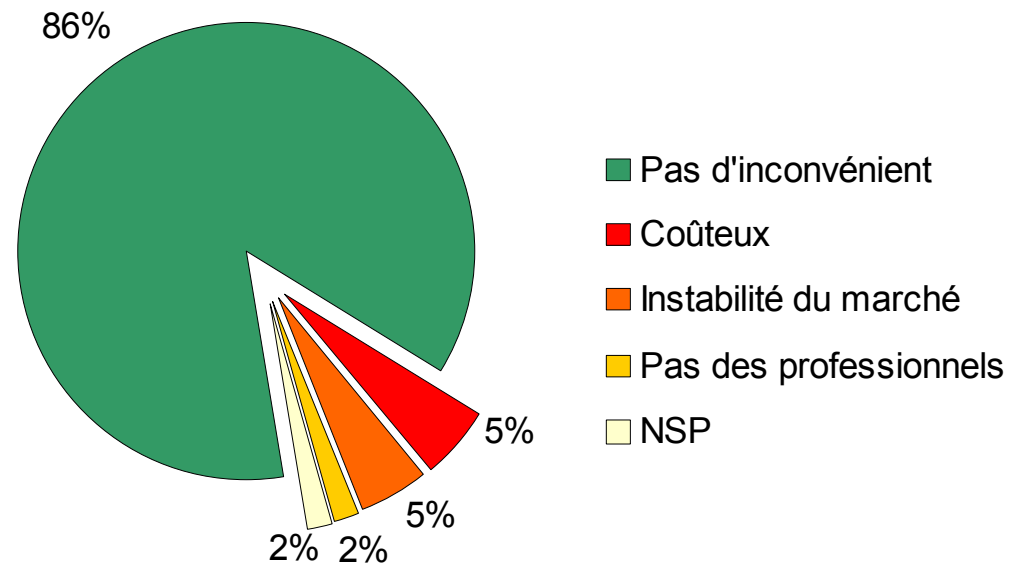
La présence d'actionnaires individuels dans le capital des entreprises peut présenter des avantages. Classez les par ordre d'importance.



Sur une échelle de 1 à 4, 4 représente le facteur le plus important pour les professionnels. Ainsi, c'est la « stabilité du capital » (3,19/4) qui est perçue de loin comme un des meilleurs avantages à la présence d'actionnaires individuels dans le capital des entreprises. La « liquidité du titre » au même titre que « les actionnaires, clients des entreprises » ne sont pas les avantages les plus directs pour les analystes et gérants (2,3/4 en moyenne).

# Le développement de la présence d'actionnaires individuels dans le capital des entreprises

Y-a-t-il des inconvénients à développer la présence d'actionnaires individuels dans le capital des entreprises selon vous?



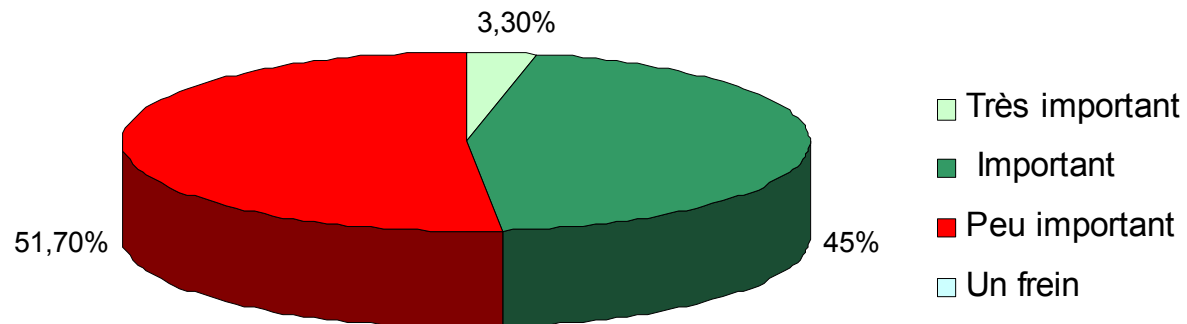
La grande majorité des analystes comme des gérants (86%) s'accorde à dire que la présence des actionnaires individuels dans le capital des entreprises ne présente pas d'inconvénient.

En 2002, ils étaient 24 % à considérer cette présence au capital comme un inconvénient, ils ne sont plus que 12 % en 2003.

# La présence d'un actionnariat individuel dans une société

---

Quant à vos choix d'investissement ou de recommandation, la présence d'un actionnariat individuel dans une société, est-il :



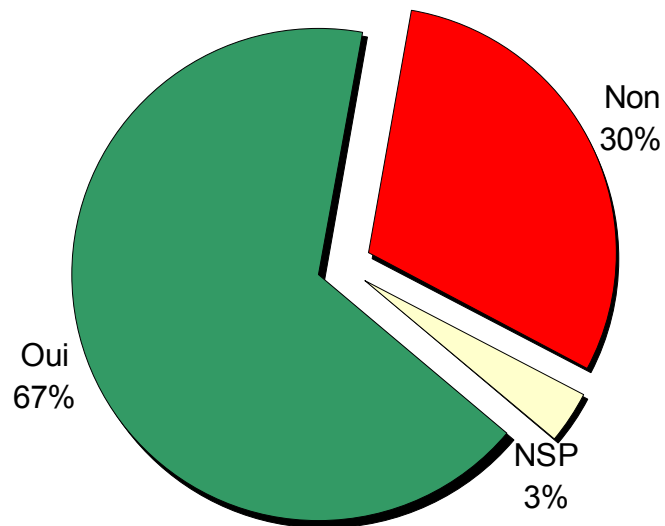
Pour 56,6% des gérants, la présence d'actionnaires individuels est un élément important. Cette présence est jugée moins importante par les analystes.

# Les différentes formes de l'actionnariat individuel en France

# La distinction actionnariat individuel et actionnariat salarié

---

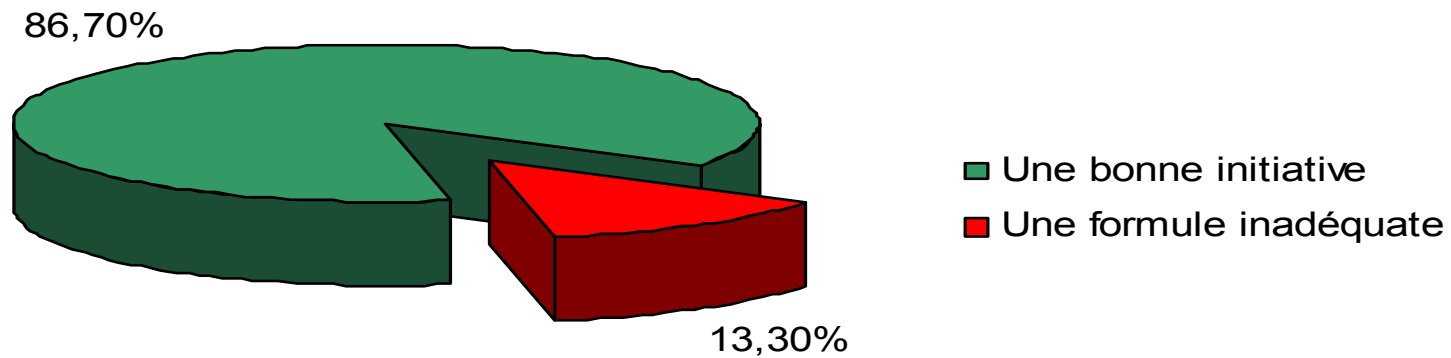
Faites-vous une distinction entre l'actionnariat salarié et l'actionnariat individuel ?



67 % des sondés font une distinction entre l'actionnariat individuel et l'actionnariat salarié. Ce chiffre est accentué par la forte propension des analystes (80 % contre 53,4 % des gestionnaires). Cette différenciation d'actionnaires s'estompe au fil des ans auprès des professionnels.

# Le concept actionnariat salarié

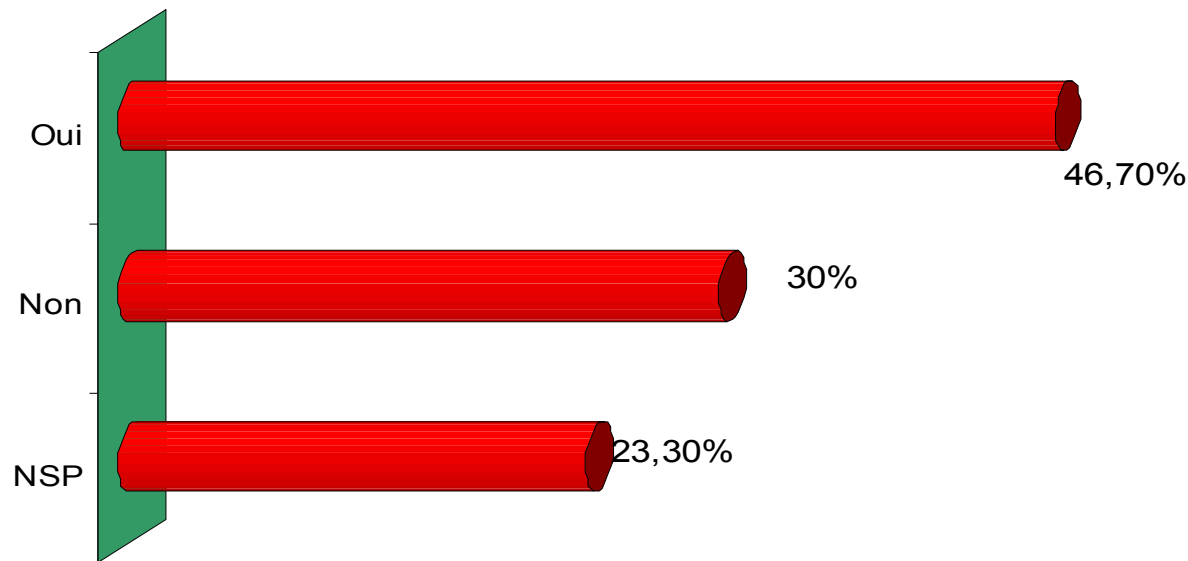
---



86,7 % des professionnels de la finance estiment que le concept d'actionnariat salarié est une bonne initiative car il permet d'intéresser le salarié au développement de l'entreprise. 13,3 % pensent cependant que ce concept est une formule inadéquate car les salariés n'ont pas forcément les mêmes intérêts que les actionnaires en particulier lors de difficultés de l'entreprise.

## Les entreprises ont-elles intérêt à développer le concept « actionnaires/clients » ?

---



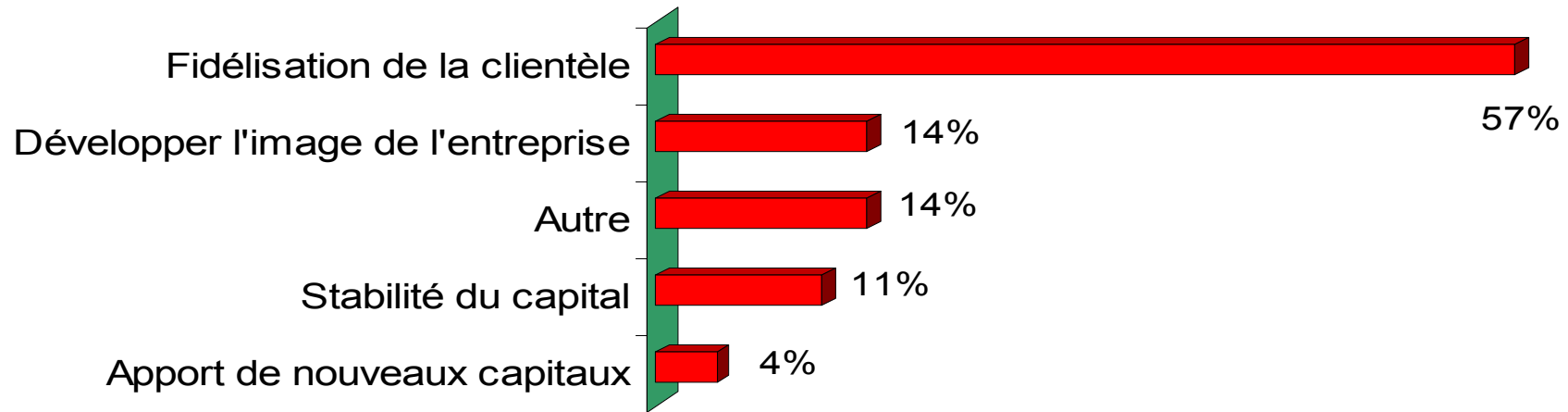
Globalement les professionnels sont moins favorables à ce concept que l'année dernière. Ils sont 46,7% à penser que les entreprises ont intérêt à développer ce concept contre 59 % en 2002. Et ils sont plus nombreux 23,3% pour 12% en 2002 à être sans opinion.

Ce sont les analystes qui sont les plus rétifs à ce concept, ils sont 43,7 % à y être opposés.

Les gérants sont favorables au principe pour 53,4% d'entre eux.

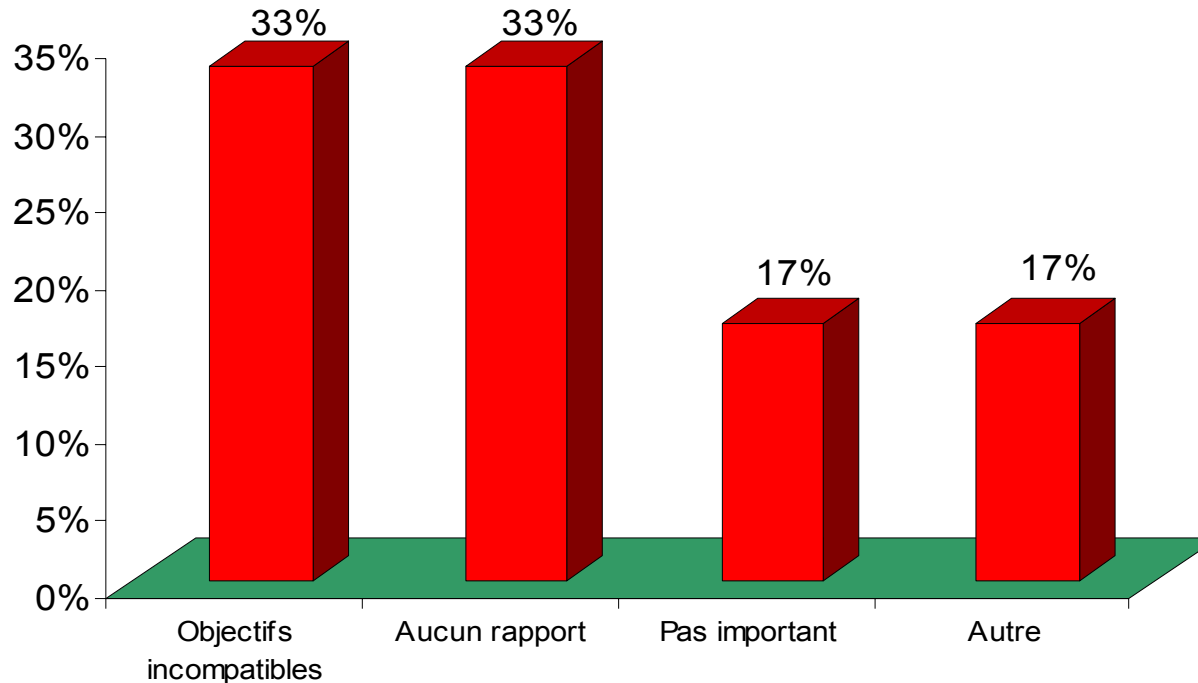
# Pourquoi développer le concept « actionnaires/clients » ?

---



Sur les 46.70% qui souhaitent voir se développer le concept « actionnaires/clients », 57% pensent que l'avantage principal reste la fidélisation de la clientèle. Cela permettrait aussi, dans une moindre mesure, de développer l'image et la communication de l'entreprise (14%) et de stabiliser le capital (11%).

# Pourquoi ne faut-il pas développer le concept « actionnaires/clients »



Sur les 30% qui pensent que le concept « actionnaires/clients » n'a pas besoin d'être développé, 33% d'entre-eux pensent que les objectifs sont incompatibles ou qu'il n'existe aucun rapport entre le fait d'être client et actionnaire (33%). Enfin, 17% estiment simplement que ce développement n'est pas important.

(A noter une abstention à la réponse de plus de 20%)

# **La communication des sociétés cotées et l'actionnariat individuel en France**

# Les sociétés du CAC 40 et leurs actionnaires individuels

---

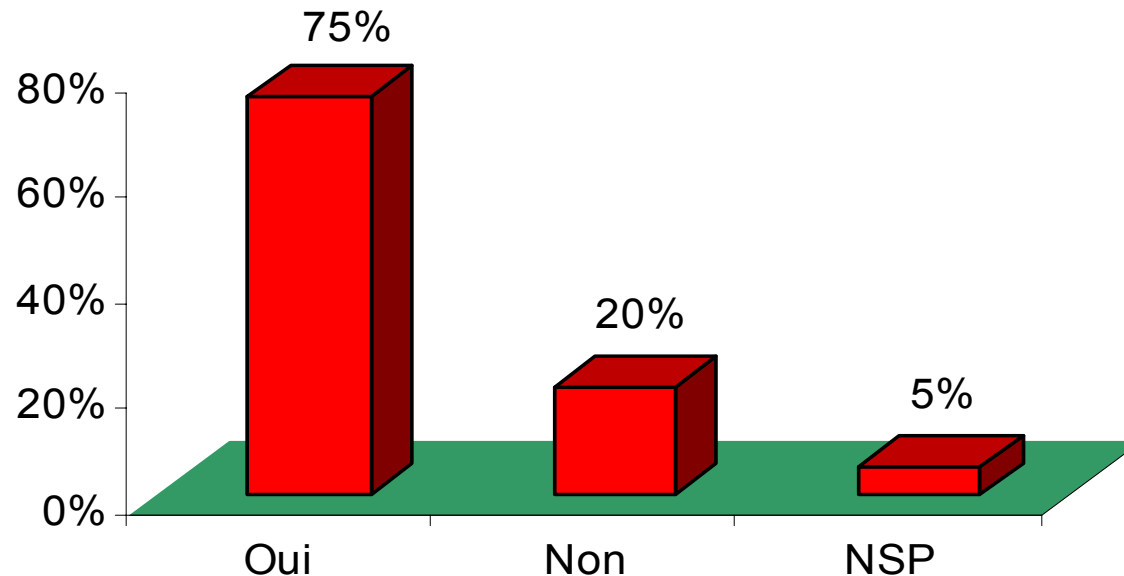
Pour vous, quelles sont les 5 sociétés du CAC 40 qui communiquent le mieux avec leurs actionnaires individuels?

- Air Liquide
- L'Oréal
- Danone
- Carrefour
- LVMH

# Les documents des actionnaires individuels

---

Lisez-vous les documents que les sociétés cotées transmettent à leurs actionnaires individuels?

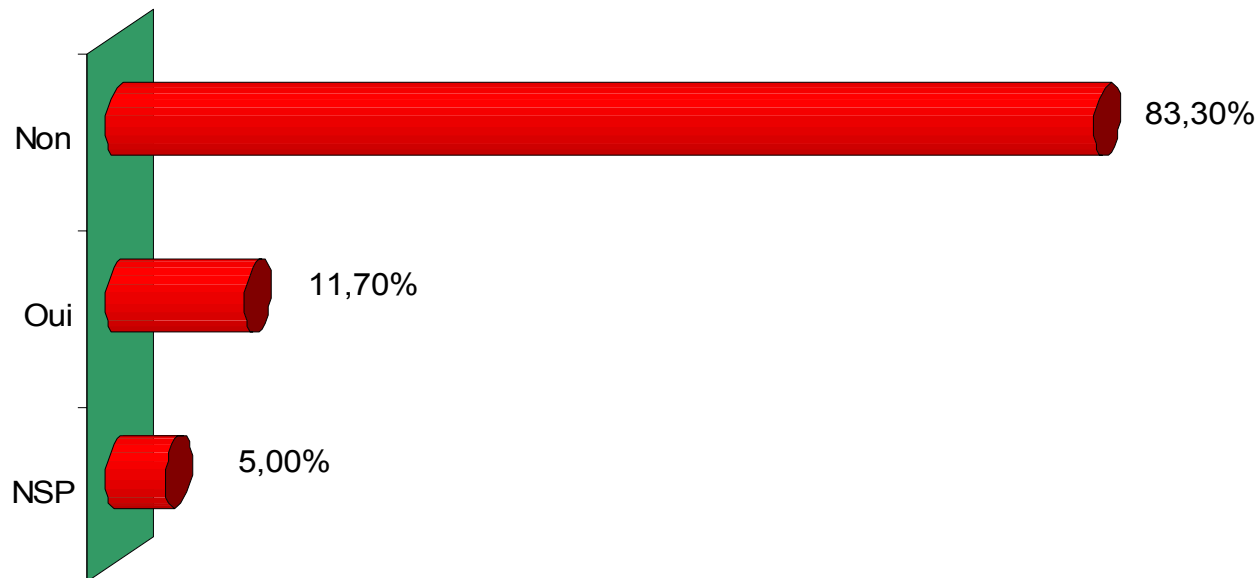


Une majorité des professionnels de la finance lisent les documents que les sociétés transmettent à leurs actionnaires individuels. Ce sont les gérants qui leur accordent le plus de temps et d'attention avec 83,7% contre 66,6% pour les analystes.

# Les sociétés et la réaction de leurs actionnaires individuels

---

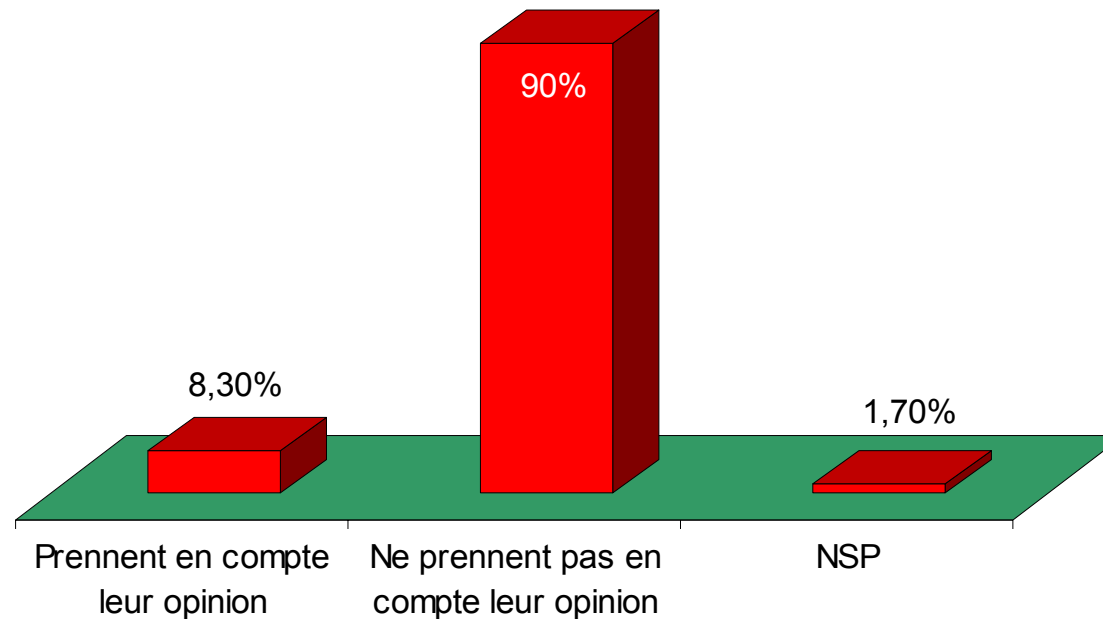
Les sociétés vous informent-elles des réactions de leurs actionnaires individuels?



Une majorité des entreprises ne communiquent apparemment pas les réactions des actionnaires individuels. Ce sont les analystes parmi les mieux informés (16,6 % contre 6,6 % pour les gérants).

# Les recommandations des professionnels face à l'opinion des actionnaires individuels

---

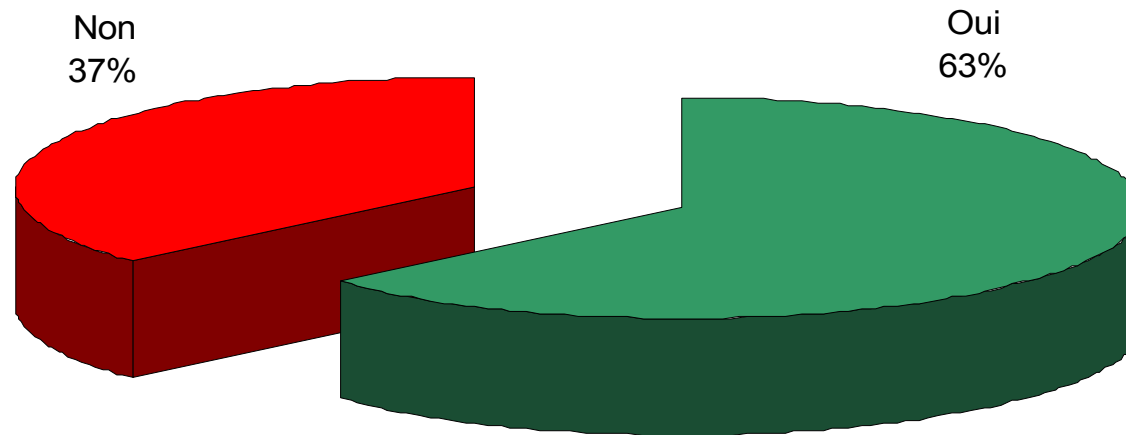


Les professionnels de la finance ne semblent pas tenir compte de l'opinion des actionnaires individuels dans leurs recommandations (90%). En fait, cela paraît difficile car ils ne connaissent pas cette opinion.

## Vers une information régulière sur l'opinion des actionnaires individuels ?

---

**Souhaiteriez-vous connaître de manière régulière l'opinion des actionnaires individuels et l'image qu'ils ont des valeurs dont vous vous occupez ?**



70 % des gestionnaires souhaitent une telle information contre 56,6 % des analystes.

# Contacts

---

## LineBourse :

Arnaud des Abbayes, Directeur général.

Tél : 01 40 17 75 53 – E.mail : [arnaud.desabbayes@linebourse.fr](mailto:arnaud.desabbayes@linebourse.fr)

## TLB :

Charles-Henri d'Auvigny, Directeur associé

Tél : 01 53 04 34 08 – E.mail : [ch.dauvigny@tlbonline.com](mailto:ch.dauvigny@tlbonline.com)